À Larmor-Baden, la guerre autour de Berder et du Plu continue

Deux visions continuent à s'affronter dans la commune. L'association Qualité de la Vie à Larmor-Baden remonte au front après la prise de parole de Larmor Baden Durable.

François Crézé, président de l'association Qualité de la Vie à Larmor-Baden (AQVLB), n'a pas goûté aux « mensonges des associations » dénoncés par Larmor-Baden Durable. Rappelant qu'il s'agit « d'associations environnementales agréées », il estime, lui, que Larmor-Baden Durable fait un amalgame entre l'action en justice contre le plan local d'urbanisme (Plu) qui concerne l'ensemble de la commune et les actions qui ciblent l'hôtel de luxe, la pêcherie et le sentier côtier de Berder.

À lire sur le sujet<u>Qui est Larmor-Baden Durable, association favorable au projet</u> Giboire sur l'île Berder ?

Il souligne que l'appel du maire porte sur l'annulation du Plu, donc la première action, et annonce que pour la seconde « en dix mois, ni le maire, ni monsieur Giboire n'ont déposé de réponses aux mémoires des associations ».

« Fantaisiste »

Pour le président de AQVLB, affirmer que Berder pourrait ne plus être accessible est « parfaitement fantaisiste ». Il conteste également que « l'île soit classée espace remarquable ». « Le maire ayant fait appel, il appartiendra à la cour d'appel de Nantes de confirmer ou non cette décision du tribunal administratif de Rennes », précise F. Crézé.

Il enfonce le clou sur l'occupation des bâtiments de la pêcherie à titre privé par Michel Giboire. « C'est précisément pour cette occupation que le sentier côtier a été détourné. Elle est illégale car ces bâtiments sont dédiés aux activités maritimes par l'AOT (*) délivrée au propriétaire ».

(*) Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime.